Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 19 | Edmonton, semaine du 8 au 14 mai 1998 | 12 pages | 60c

Inauguration du réémetteur de CHFA

Bonnyville enfin à l'écoute



Photo : François Pageau

Rémi Villeneuve, directeur de la programmation radio régionale à Montréal; René Fontaine, drecteur des stations de radio de l'Ouest; Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA provinciale et Luc Pinon, président de l'ACFA régionale de Bonnyville lors de l'inauguration officielle du réémetteur de CHFA à Bonnyville.

FRANÇOIS PAGEAU

Bonnyville

C'est avec toutes les émissions locales de CHFA en direct, sur place, que la population de Bonnyville a fêté l'inauguration officielle du nouveau réémetteur, dont les lettres d'appel sont CHFB.

Michel Charron, Marco Dubé, Ève Marie Forcier, Danièle Petit et Jean-François Porlier, les animateurs des émissions locales de CHFA, ont passé la journée de vendredi et de samedi à se promener entre Bonnyville, Cold Lake et les environs pour offrir aux gens de Bonnyville un regard sur leur région et pour mieux faire connaître cette même région aux autres auditeurs ailleurs en province.

Le vendredi soir, premier mai, une soirée avait été organisée dans les locaux de l'ACFA. Nicole Laframboise, agente de développement de la régionale et Pierre Noël, directeur des communications à Radio-Canada étaient les maîtres de cérémonie des célébrations.

Pour l'occasion, René Fontaine, directeur des stations de radio de l'Ouest et Rémi Villeneuve, directeur de la programmation radio régionale à Montréal étaient présents et ont pris la parole pour affirmer l'engagement de la société Radio-Canada dans l'entretien du réémetteur. Rémi Villeneuve a aussi souligné l'importance grandissante des partenariats pour la société Radio-Canada.

Luc Pinon, président de l'ACFA régionale de Bonnyville et excellent orateur, a dit que le corps (l'antenne), c'était Radio-Canada, alors que la tête (le réémetteur), c'était l'ACFA. Un bon mot qui résume bien la répartition des responsabilités dans le partenariat. Par la suite, Nicole Laframboise a tenu à reconnaître publiquement le travail acharné que Lyne Lemieux, de l'ACFA provinciale, avait effectué depuis plusieurs années pour assurer le succès de l'entreprise.

La présidente de l'ACFA provinciale, Louisette Villeneuve, était également sur place pour célébrer l'événement et pour encourager Radio-Canada à se rapprocher encore plus des régions francophones de l'Alberta.

Après les discours, ce sont des élèves de l'école secondaire Notre-Dame de Bonnyville qui ont pris en charge la suite des événements. Ils ont offert à l'auditoire la pièce *Vie d'ange*, une création collective qu'ils avaient présentée le week-end précédent dans le cadre du Festival Théâtre jeunesse, à Kananaskis, une production pour laquelle ils avaient remporté le Prix du jury.

Un vin et fromage, suivi du découpage d'un gâteau, terminaient la partie officielle de la soirée de façon à permettre aux hôtes et aux visiteurs de discuter dans un cadre plus décontracté.

Voilà plus d'une quinzaine d'années que les gens de la région attendaient cet événement. C'est grâce à un partenariat entre l'ACFA provinciale, l'ACFA régionale de Bonnyville, Patrimoine Canada et Radio-Canada que le projet s'est concrétisé. Le coût du réémetteur s'élève à plus de 70 000 dollars alors que les coûts d'entretien, assurés par Radio-Canada, se chiffrent annuellement à environ 17 000 dollars.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX119 (Q) 15L 4
MICROFILM INC SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Bonne fête des mères !

Réduction de la fonction publique :

Coût net de l'opération : 700 millions

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le programme de réduction des effectifs au sein de la fonction publique fédérale, entrepris en 1995, coûtera finalement plus cher que ce qu'il aura permis d'économiser en salaires et en avantages sociaux.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor évalue maintenant les coûts rattachés au départ d'environ 55 000 fonctionnaires fédéraux à 3,2 milliards de dollars, alors que le montant de la réduction nette des dépenses reliées aux salaires et aux avantages sociaux serait de 2,5 milliards. L'opération réduction de la fonction publique pourrait donc coûter 700 millions de dollars aux contribuables canadiens.

Le gouvernement fédéral avait d'abord évalué les coûts de la restructuration de la fonction publique à 2,3 milliards. Cette évaluation est ensuite passée à 3,2 milliards en 1995-1996 puis à 3,2 milliards.

Selon un rapport du vérificateur général Denis Desautels, cette hausse des coûts s'explique en partie par le fait que les fonctionnaires ont été deux fois plus nombreux que prévu à se prévaloir du Programme d'encouragement à la retraite anticipée, qui coûte plus cher. Ils ont été aussi deux fois moins nombreux à accepter la prime de départ anticipé.

Le Conseil du Trésor avait évalué qu'environ 4 000 fonctionnaires décideraient de prendre leur retraite anticipée. En mars 1997, ce nombre tournait plutôt autour de 8 000. A l'inverse, le Conseil du Trésor avait estimé qu'entre 13 000 et 15 000 fonctionnaires accepteraient la Prime de départ anticipé mais seulement 7 500 s'étaient prévalus de cette offre.

Les mesures financières d'encouragement au départ expliquent cet engouement des fonctionnaires pour la retraite anticipée. Selon le vérificateur général, les indemnités accordées par le gouvernement fédéral en vertu de ses divers programmes étaient d'ailleurs «relativement généreuses». Plus généreuses, en fait, que ce qui est offert dans le secteur privé, alors que les prestations de cessation d'emploi varient entre 36 et 59 semaines.

Cette générosité du gouvernement, Denis Desautels l'explique notamment par «le vif désir» du Conseil du Trésor de «maintenir une atmosphère de paix» au sein de la fonction publique durant la période de réduction des effectifs.

Les effets combinés des nombreux programmes d'encouragement au départ, l'indemnité supplémentaire équivalente à 15 semaines de rémunération offerte aux employés pour les inciter à quitter la fonction publique avant le 15 juillet 1995, le désir de traiter les fonctionnaires de façon équitable, la faible perspective de réemploi pour certains employés sont toutes des raisons qui expliquent les coûts élevés du programme de réduction du personnel. Il y a aussi l'ampleur même des réductions projetées: «Plus le nombre d'employés visés par une cessation d'emploi est élevé, plus les indemnités sont généreuses, en particulier dans un milieu syndiqué», constate le vérificateur général.

Une vérification détaillée des mesures de réduction du personnel auprès de sept ministères fédéraux permet d'ailleurs à M. Desautels de conclure que les employés visés par les compressions ont été traités «avec compassion et sensibilité».

Certains ministères se sont toutefois aperçus après coup qu'ils avaient besoin de l'expérience et des compétences de ceux et celles qu'ils avaient laissé partir. C'est surtout le cas à la Défense nationale, qui s'est retrouvée avec une pénurie de pilotes, de signaleurs navals, d'opérateurs de radio navale et de policiers militaires. Le ministère a donc réembauché 486 employés, qui avaient profité des généreuses mesures de départ. Au total, environ 600 fonctionnaires ont été réembauchés entre février 1992 et mars 1997 dans l'ensemble des ministères. Environ 130 ont cependant été obligés de rembourser au prorata leur indemnité de départ.

Malgré tout, M. Desautels donne dans l'ensemble une bonne note au gouvernement. L'Examen des programmes, écrit-il, a été un succès à de nombreux égards puisque le déficit a été réduit et que les frais de personnel ont baissé pour la première fois en plus de dix ans. Entre mars 1995 et mars 1997, la fonction publique a d'ailleurs perdu plus de 31 000 fonctionnaires et ses effectifs sont passés de 225 619 à 194 396, une réduction nette de 14 pour cent.

Pas de place pour les logiciels canadiens

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le président du Collège Boréal de Sudbury ne s'en doutait pas. En fait, il n'y avait jamais pensé de sa vie, avant de participer à une table ronde sur l'innovation et le contenu canadien organisée par la ministre du Patrimoine, Sheila Copps.

Jean Watters, celui qui a fait du Collège Boréal le premier établissement postsecondaire francophone à intégrer l'utilisation d'ordinateurs portables bloc-notes dans l'apprentissage quotidien des élèves a appris, avec stupéfaction, que les compagnies canadiennes en informatique n'arrivaient pas à distribuer leurs logiciels auprès des entreprises américaines d'ordinateurs comme IBM.

Les Américains refusent, semble-t-il, d'inclure le *software* canadien dans leur quincaillerie informatique : «J'étais bleu» ne cache pas celui qui occupera le poste de recteur de l'Université Laurentienne le 1er août prochain.

«On s'est rendu compte dans les conversations que le gros problème, ce n'est pas tant le contenu canadien que la distribution du contenu canadien».

Il y a tout près de 700 000 ordinateurs qui se vendent à chaque année au pays. Le hic, c'est que les programmes qu'on retrouve à l'intérieur de ces ordinateurs ont la plupart du temps un contenu américain : «Nos programmes canadiens ne se retrouvent pas à l'intérieur des ordinateurs qu'on vend à travers le Canada». Selon Jean Watters, les petites compagnies canadiennes de multimédia ont beaucoup plus de succès à vendre leurs produits sur les marchés étrangers que sur le marché canadien.

Il a bien l'intention de communiquer avec des responsables de la compagnie IBM, celle-là même qui a branché toutes les salles et même la cafétéria du tout nouveau campus principal du collège Boréal (2 300 points de connexion), pour leur dire sa façon de penser...

Il a aussi été question du contenu francophone lors de cette table ronde, qui regroupait des représentants des médias, des industries culturelles, des secteurs de la recherche technologique, de la formation, de l'infrastructure, de la formation à distance, de la conception de logiciels et de services Internet.

Selon Jean Watters, il est important de s'assurer qu'Internet ne devienne pas «un autre instrument d'assimilation». C'est que la majorité du matériel qu'on retrouve sur Internet est du matériel en langue anglaise. «Il faut s'assurer qu'il y ait un bon contenu canadien, qui reflète les réalités du Québec et des francophones hors Québec».

Le président du Collège Boréal souhaite aussi que le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère de l'Industrie, mette en place un programme pour brancher sur Internet tous les collèges et toutes les universités canadiennes d'ici l'an 2 000. Le ministère met présentement beaucoup d'emphase sur le branchement des petites communautés et des écoles primaires et secondaires.

M. Watters suggère aussi que le gouvernement permette aux étudiants de déduire de l'impôt leurs dépenses technologiques: «J'ai près de 1 200 apprenants qui vont devoir payer un frais technologique de 1 200 $, déductibles d'impôt, parce le programme est obligatoire. Mais, en général, on devrait le permettre aussi aux autres collèges et aux autres universités».

6e Jeux francophones de l'Alberta

Trois, deux, un, c'est parti !

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

À quelques jours de l'ouverture des sixièmes Jeux francophones de l'Alberta, les préparatifs vont bon train pour le comité organisateur et on vogue même vers des records de participation.

Les Jeux, qui se tiendront cette année à Edmonton, auront lieu du 15 au 18 mai prochain sous la présidence de M. Denis Perreaux. Et si la tendance se maintient, ce dernier pourrait prochainement se promener le crâne à découvert. C'est que le mois dernier, M. Perreaux a lancé un défi à ses organisateurs en leur disant que s'ils atteignaient le nombre de 250 participants, il se raserait la tête. Quand on lui demande combien de jeunes il prévoit recevoir lors des Jeux, il dit que ce sera entre 250 et 300, en partie grâce à une délégation monstre de la région Centralta et à une première participation de la région de Grande Prairie.

Tout ce beau monde envahira donc Edmonton et la Faculté Saint-Jean (là où auront lieu la plupart des activités) le vendredi 15 mai alors qu'auront lieu les cérémonies d'ouverture dès 20h00. Les différentes compétitions débuteront dès le samedi avec du volley-ball et du badminton en avant-midi ainsi que de l'athlétisme en après-midi. La soirée sera occupée par une activité culturelle.

Les compétitions sportives se poursuivront le dimanche avec du volley-ball et du badminton en avant-midi et du soccer et du basketball en après-midi. Le dimanche avant-midi finalisera les compétitions de soccer et de basketball et les cérémonies de fermeture auront lieu vers 12h30 afin de permettre aux participants de prendre le chemin du retour vers 13h30.

Les Jeux francophones de l'Alberta sont tout d'abord l'occasion pour les jeunes de compétitionner sur le plan sportif mais c'est aussi une activité culturelle. Pendant que certains prendront part aux compétitions sportives, d'autres participeront à divers ateliers culturels.

Les 15 et 16 mai prochains :

Le Gala de la chanson approche à grands pas

PATRICIA HÉLIE

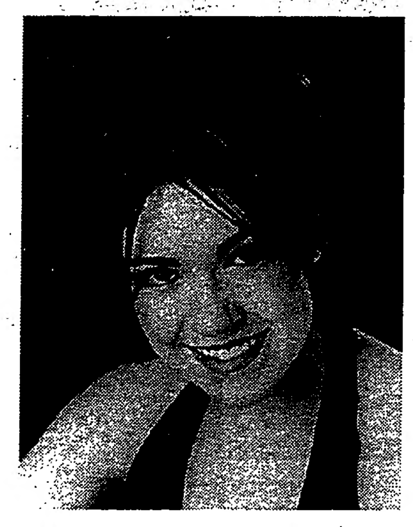
Edmonton

Le compte à rebours est maintenant commencé pour les six artistes qui participeront au neuvième Gala albertain de la chanson qui aura lieu les 15 et 16 mai prochains, au théâtre de La Cité francophone d'Edmonton.

Ce sont les interprètes qui ouvriront le bal le vendredi 15 mai alors que Lynn Andronik, Christine Becq, Nathalie Mercier-Cole et Frédérik Robert croiseront le fer. C'est Robert Walch d'Edmonton qui sera l'artiste invité pour cette première soirée.

Lynn Andronik est originaire de Plamondon et fait partie du groupe *E-motion* qui se produit régulièrement dans la région de Plamondon. Elle écrit ses propres chansons et a d'ailleurs profité de sa participation au Gala pour écrire une chanson en français, langue qu'elle trouve très romantique.





Pour **Christine Becq**, le Gala est l'occasion de renouer avec ses racines puisqu'elle a eu l'occasion d'applaudir sa soeur, Roberta Michèle, en 1993 et 1994. À cette époque, elle était impressionnée par le spectacle et espérait un jour pouvoir elle aussi participer au Gala. Christine a déjà une liste impressionnante de réalisations à son actif : soliste invité au *Alberta Winter Games*, choriste pour la chorale de la Faculté Saint-Jean et soliste dans la pièce *Love According to John*. Elle a également enregistré une de ses propres compositions, dont la traduction française est signée Marie Lavoie.

Enchantée de son expérience de l'année dernière, **Nathalie Mercier-Cole** revient pour une deuxième année consécutive au Gala de la chanson. Alors qu'elle faisait partie du groupe *Élite* en 19988-89, le groupe s'est présenté sur plusieurs scènes albertaines et a même assuré la première partie du spectacle de Daniel Lavoie à Edmonton. Pour Nathalie, la musique est un moyen de dépasser le quotidien et d'aller puiser des émotions qui font partie de notre subconscient. «Des mots simples accompagnés d'une mélodie, ont le pouvoir de nous toucher profondément et de façon très individuelle », explique-t-elle.



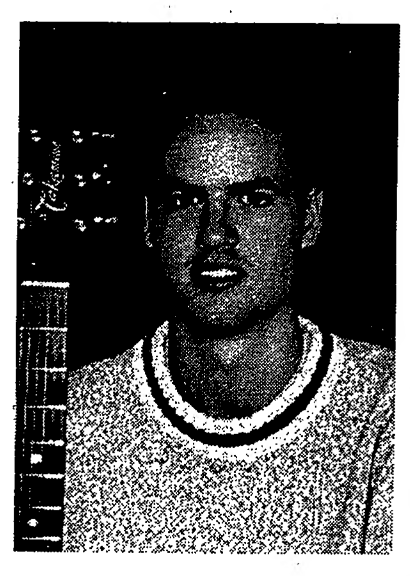
Originaire de Peace River, **Frédérik Robert** est maintenant établi à Leduc. La musique a toujours fait partie de sa vie, et il a commencé à suivre des cours de chant dès l'âge de huit ans. À l'occasion d'un concert enregistré par Radio-Canada, Frédérik a chanté quinze chansons en huit langues différentes. En 1988, il a remporté la première place dans la compétition de voix classique au *Nats*.



Auteurs-compositeurs-interprètes

La deuxième soirée, le samedi 16 mai, sera celle des auteurs-compositeurs-interprètes, catégorie dans laquelle ne figure que deux candidats, mais des candidats de qualité. L'artiste invité pour l'occasion sera Michel Marchildon de la Saskatchewan, qui vient tout juste de lancer un nouvel album.

Joël Lavoie, de St-Isidore, en sera à sa deuxième participation en deux ans au Gala de la chanson. L'expérience qu'il a acquise en participant au Gala l'année dernière lui a permis de s'améliorer et d'évoluer dans le domaine musical. Pour lui, c'est une occasion unique de partager sa passion de la musique avec le public.



De son côté, **Christian Villeneuve** se considère comme un adepte sérieux de la musique depuis six ans. Bien qu'il ait suivi des cours de guitare et de basse, la composition et l'écriture le passionnent bien plus que la théorie. Après avoir applaudi sa soeur Lise à plus d'une reprise au Gala de la chanson, Christian a décidé que c'était à son tour de monter sous les feux de la rampe et a bien hâte de présenter son nouveau matériel au public.



À la fois spectacle et concours, le Gala albertain de la chanson est une première étape dans la carrière des jeunes artistes qui désirent pratiquer leur art en français. Les lauréats du Gala représenteront ensuite leur province lors du Chant'Ouest qui se tiendra cette année à Saint-Boniface le 12 juin prochain.

Francophonie :

Des Jeux en 1999

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le Nouveau-Brunswick accueillera la première édition des Jeux de la francophonie canadienne en 1999.

Cet événement sportif et culturel aura lieu du 19 au 22 août dans la région de Memramcook, soit quelques semaines avant le Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Moncton du 11 au 13 septembre.

Plus de 1 000 jeunes âgés de 15 à 18 ans provenant de toutes les provinces, incluant le Québec, seront de la partie. Une délégation de *francophiles* sera aussi inscrite à ces jeux. Tous les jeunes athlètes devront toutefois être en mesure de s'exprimer couramment en français.

Comme c'est le cas pour les Jeux de la Francophonie, ces nouveaux jeux seront un mélange de compétitions sportives et artistiques. L'athlétisme, le badminton et le volley-ball d'un côté, les arts visuels, l'improvisation et la musique de l'autre.

C'est la Fédération de la jeunesse canadienne-française qui est le maître d'oeuvre de ces jeux.

Le budget est estimé à 1 million de dollars.

ÉDITORIAL

Retrouver une certaine dignité

La saga entourant le scandale du sang contaminé constitue certainement un des moments les moins reluisants de l'histoire politique canadienne des dernières années. La position du fédéral, qui a décidé de limiter sa responsabilité envers les victimes qui ont contracté l'hépatite C entre le premier janvier 1986 et 1991, témoigne d'un étrange manque de compassion pour les quelque 20 000 autres victimes qui ont contracté la maladie avant 1986.

Le rapport Krever recommandait pourtant l'indemnisation de toutes les victimes du sang contaminé, et remettait en question l'efficacité de système de santé canadien au grand complet. Les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et la Croix-Rouge canadienne ont été publiquement blâmés pour la façon dont ils ont géré la crise. L'enquête du juge a révélé que la plupart du temps, c'est l'incompétence et l'inefficacité d'un personnel qui suivait à la lettre des consignes bureaucratiques qui était à l'origine des tragédies. Dans d'autres cas, on frôle parfois la négligence criminelle.

La décence exige que les gouvernements reconnaissent leur responsabilité et, même dans les cas où cette responsabilité n'est pas en cause, qu'on considère toute cette affaire comme un désastre national et qu'on mette tout en oeuvre pour alléger la souffrance des victimes.

Le plus odieux de l'histoire, c'est la façon dont se sont comportées les provinces. Après avoir longuement négocié entre elles et avec le fédéral pour enfin parvenir à une entente qui ne menaçait pas leur budget (...), elles ont ensuite fait volte-face et ont joué les vierges offensées, cherchant à faire porter au fédéral tout le blâme que la population n'a pas manqué de leur renvoyer au visage. On retiendra plus particulièrement la volte face du Québec, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, qui passent véritablement pour des girouettes dans ce dossier.

Ce qui nous amène à admirer notre premier ministre provincial, qui s'est comporté avec un peu plus de dignité dans cette affaire, refusant de céder à la pression publique pour renier une entente. S'il ne fait pas preuve d'une grande compassion, il demeure cependant conséquent avec lui-même.

C'est ensemble que les deux paliers de gouvernement ont négocié cette entente, c'est ensemble qu'ils devraient la modifier pour inclure l'ensemble des victimes. À l'heure qu'il est, elles sont de moins en moins nombreuses, et les survivants méritent de terminer leurs jours dans la dignité sans avoir à traîner les gouvernements en justice.

François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

Monsieur le rédacteur,

Je crois que la base d'une bonne entente se fait tout d'abord par la confiance et le respect de deux parties. Bien entendu, une bonne communication et l'ouverture d'esprit s'avèrent aussi des atouts importants. Là où je veux en venir, c'est que j'ai eu la chance, contrairement à d'autres, d'évoluer à l'intérieur du CADRE prosaïque de l'ACFA de Rivière-la-Paix.

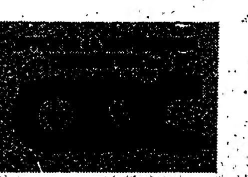
Comme vous le savez peut-être déjà, j'ai tout d'abord été engagée pour remplacer M. Denis Desgagné à titre de directeur général mais je me suis retrouvée assez rapidement agente de développement.

Mais à l'ACFA, il y a un cadre et il faut s'y ajuster car il ne s'ajustera nullement à vous. Avec toute ma bonne volonté et mon savoir, j'ai tenté de servir de mon mieux la communauté francophone en toute impartialité. Eh bien, attention au piège, car après exactement quinze jours bien comptés de travail, je ne pouvais *cadrer* sous l'aile de l'ACFA. Sans aucune explication, ou même évaluation, on me montra la porte de sortie et sans me donner de raisons.

Je voulais simplement vous faire partager ma brève excursion sous le toit de l'ACFA. Bien que nous vivions dans un pays démocratique ou la liberté d'expression existe, je voulais vous démontrer que dès que l'on possède une vision différente, le cadre ne nous convient plus. Vouloir changer les choses est pratiquement impossible et ce au sein même d'une association se disant politiquement correcte. Ne sommes-nous pas à la veille du 3e millénaire qui est axé sur l'ouverture du monde aux marchés étrangers et aux communications ; Utopie ???

Josyanne Forest
ex-employée de l'ACFA Rivière-la-Paix
P.S Avez-vous déjà lu le Petit Livre Rouge de Mao ?

Directeur:	**François Pageau**
Adjointe Admin.:	**Micheline Brault**
Journaliste:	**Patricia Hélie**
Infographiste:	**Charles Adam**




Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Line Martel
David Bernard-Bret

Centralta
Martin Blanchet

Fort McMurray
Nicole Pageau

Lethbridge
Mireille Dunn

Medicine Hat
Diane Morisette-Franz

Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée

Red Deer
Claire Hélie

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion

Saint-Paul
Richard Blouin

Un homme de théâtre quitte l'Alberta :

Doris-Michel Montpetit plie bagages

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Qui dit Doris-Michel Montpetit dit trois choses : théâtre, littérature et douceur. Dorénavant, ce sont de ces trois choses que les Franco-Albertains qui l'ont connu devront retenir puisque le principal intéressé a quitté la province pour rentrer au bercail, à Montréal, après onze années passées à Edmonton.

Doris-Michel Montpetit est arrivé en Alberta en janvier 1987 pour occuper un poste d'enseignant à la Faculté Saint-Jean. « Je devais être ici pour un semestre, c'est-à-dire trois mois, se rappelle M. Montpetit. De trois mois, ça s'est étiré en onze ans, ce qui est plutôt un phénomène généralisé ici. »

Il a enseigné à la Faculté Saint-Jean pendant onze ans, donnant des cours de stylistique, de langue et de grammaire. En dehors de sa vie professionnelle, c'est le théâtre qui a occupé toute la place. Tout d'abord directeur du Théâtre à la Carte pendant deux ans et membre du conseil d'administration du théâtre La Boîte à Popicos, il a été membre du comité de fusion des troupes de théâtre (Français et Popicos) pour former L'UniThéâtre et ensuite membre du conseil d'administration de L'UniThéâtre depuis sa fondation et enfin, président de cette dernière compagnie au cours de la dernière année. Il a également participé à huit des neuf Festivals Théâtre jeunesse, dont quatre à titre de juge et il a aussi fondé sa propre troupe de théâtre, *2+1*, qui avait le mandat de faire du théâtre social.

« En fait, je m'aperçois que j'ai fait plus de théâtre que d'enseignement même si j'ai toujours enseigné à temps plein, lance-t-il. J'ai joué dans dix-huit pièces et j'en ai monté onze dont certaines où je faisais les deux. Ça représente en tout vingt-deux différentes productions. »

Louisette Villeneuve est une des collègues de travail de Doris-Michel, mais aussi une de ses plus grandes amies. À trois reprises, Doris-Michel l'a dirigée au théâtre. « Ça a été une très belle expérience, dit-elle. Il est très patient comme metteur en scène, mais quand on est à deux semaines de la première et qu'il y a quelqu'un qui ne sait pas son texte, là il est capable d'être assez ferme, mais jamais il ne crie. Il est très patient avec les comédiens, on voit très bien que l'amour du théâtre est là. »



Photo : François Pageau

Doris-Michel Montpetit quitte l'Alberta

Mme Villeneuve se souvient très bien de sa rencontre avec Doris-Michel. « On est arrivé pratiquement ensemble à la Faculté. Je suis arrivée en août 1986 et lui en janvier 1987. Je me souviens, la première fois qu'on s'est parlé, ça a cliqué. La camaraderie était établie dès le départ. Je le décrirais comme un homme d'une douceur surprenante. Avec Doris-Michel, on ne touche pas à une mouche, c'est le cas de le dire. Je l'ai vu dans une situation où il y avait un enfant qui voulait taper sur une mouche avec un tue-mouches et il ne voulait pas. Il a donc fait sortir la mouche dehors. Ça, c'est la douceur de Doris-Michel. Mais il n'aime pas la prétention, il aime les gens simples, les gens humains. Doris-Michel, c'est surtout un gars drôle tout en étant très profond, étant capable de faire des analyses très bonnes. Sa connaissance en littérature canadienne-française est exhaustive, mais quand Doris-Michel est autour, on est sûr de rire. C'est ça qui va nous manquer le plus. »

Même s'il quitte l'Alberta, Doris-Michel Montpetit dirigera les destinées de L'UniThéâtre jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la compagnie, soit à l'automne prochain. Après avoir passé toutes ces années au sein du conseil d'administration de l'organisme, il ne peut faire autrement que d'y être très attaché et de continuer à espérer que le tournant qui a été pris depuis deux ans se poursuive. « Il faut s'impliquer dans la création et participer à des festivals de création et, sans quitter un théâtre populaire, aller dans un théâtre parallèle pour ceux qui ont envie d'autre chose, analyse-t-il. Depuis deux ans, c'est la direction que L'UniThéâtre a prise. Certaines lectures étaient des textes plus d'avant-garde. Par contre, il ne faut pas quitter le volet communautaire populaire, il faut penser aux deux en même temps. Il faut aussi continuer de développer l'intérêt chez les jeunes par le biais de cours comme ceux qui sont offerts avec l'école Maurice-Lavallée par le biais du ministère de l'Éducation. Si ça peut se développer, ça peut aider à reformer le public parce qu'à l'exception des Belles-Soeurs, on a senti qu'il y avait une diminution énorme du public. »

Doris-Michel Montpetit effectue son retour dans l'Est et espère pouvoir se consacrer à des projets d'écriture mis sur la glace depuis son arrivé dans l'Ouest par manque de temps.

Don des scouts :

Des chalets pour le camp d'été

NOËLLA FILLION

Rivière-la-Paix

L'association scout de la région de Rivière-la-Paix a fait don de chalets en bois rond à l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix qui serviront pour un camp d'été pour les jeunes.

Auparavant situés à Whitemud, l'installation des chalets sur la côte de ski à Guy serviront à la communauté pour instaurer une stabilité dans les camps d'été et pourront être loués en d'autres temps par des groupes et familles intéressés à vivre des activités de plain air.

L'ACFA aimerait souligner l'aide apportée par plusieurs bénévoles pour réaliser ce projet : MM Edward Gardecki, Jean Lapierre, Léo Lemire, Jean Lemire, Luc Johnson, André Sylvain, Fernand Sylvain, Gilles Sylvain, Gérard Mercier, Dave Anderson, Mme Monique Sylvain ainsi que M. et Mme Michel Sauvageau d'*Over D Trucking* pour le déménagement. Les contributions d'*Alberta Power*, du District Municipal de Smoky River et de CKRP-FM ont également été appréciés.



Photo : Noëlla Fillion

Le 28 avril dernier, M. Barry Himer remettait un chèque de cent dollars à Mme Myriane Doucet de l'ACFA régionale, au nom d'*Alberta Power*. Ce don servira à défrayer les coûts du déménagement des chalets scouts à la côte de ski à Guy qui s'est effectué le 25 février dernier.

Une patrouille communautaire:

Ma première nuit avec les *C.O.P.S.*

DENISE LAVALLÉE

Plamondon

Depuis le début avril, Plamondon possède une nouvelle arme dans sa lutte contre le crime: COPS (*Citizens On Patrol Society*). *COPS* est formé de citoyens bénévoles qui acceptent de patrouiller en voiture le village de Plamondon et les environs pendant une soirée à chaque deux ou trois mois.

Selon Colette Borgun, administratrice du village, les plaintes au village se multiplient. Les gens se plaignent principalement de trois choses: le bruit le soir, le vandalisme et la vitesse à laquelle les conducteurs roulent sur la rue principale.

Pour vous donner une idée concrète de ce que fait un *COP*, j'ai décidé de vous raconter ma première soirée de patrouille.

22h30. Mon partenaire et moi (on doit toujours être deux pour chaque patrouille) recueillons un téléphone cellulaire et des formulaires de surveillance au *motel Chez-Nous*. Nous appelons la G.R.C. à Lac La Biche pour les avertir que nous commençons notre patrouille en leur disant notre code d'identité (chaque bénévole a un numéro assigné pour éviter qu'un criminel puisse l'identifier).

23h00. Nous faisons un premier tour d'auto autour du village pour voir si quelque chose de suspect se passe. Un des règlements importants à suivre en tant que bénévole est qu'on ne doit JAMAIS sortir de la voiture. Notre rôle c'est de noter si quelque chose d'inhabituel se passe et, si nous croyons qu'une intervention policière est requise, nous devons les appeler sur-le-champ. Pour cette première tournée, tout est calme.

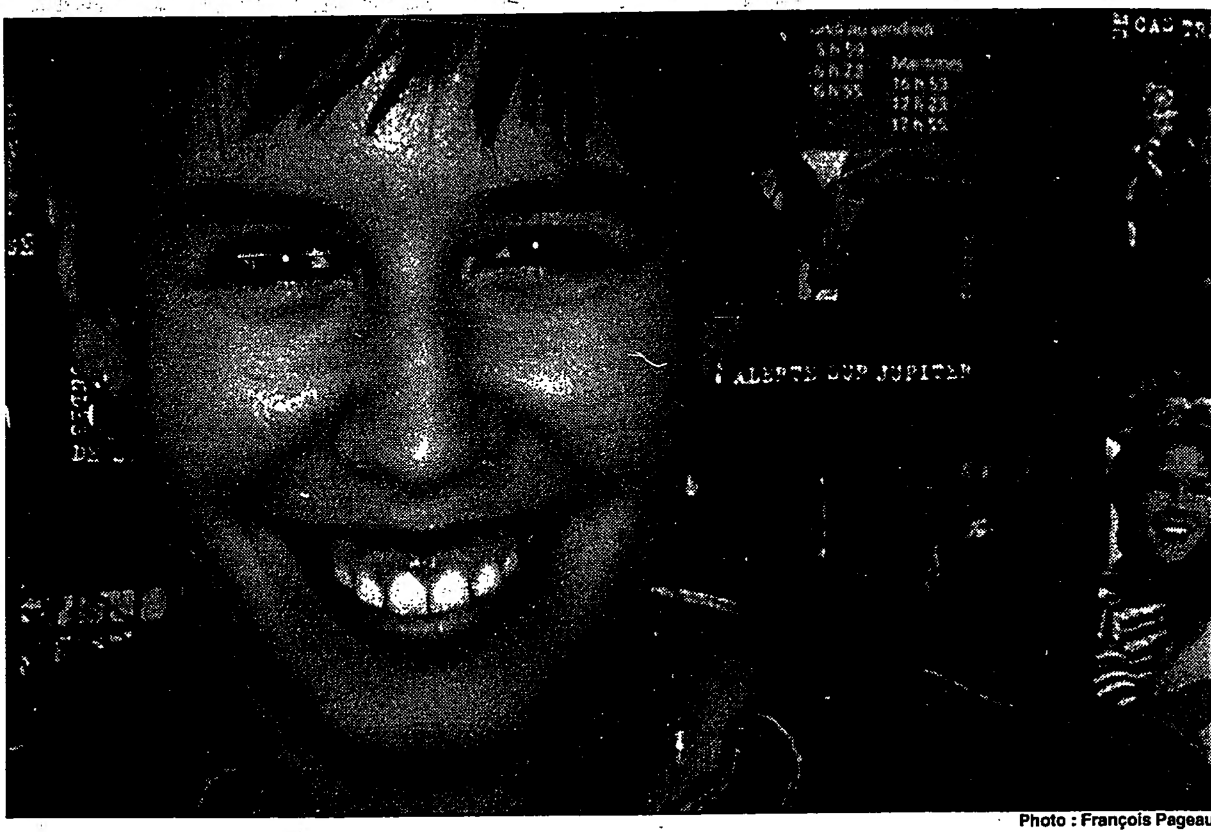


Photo : François Pageau

Denise Lavallée, patrouilleuse en herbe.

Minuit. Un deuxième tour du village et de Bayview Beach. Les choses semblent toujours assez calme, surtout qu'il pleut et que le temps est frais. Toutefois, nous arrêtons devant le motel *Chez-Nous* pour noter qu'il est rempli d'adolescents et qu'il y a beaucoup d'activité, mais que le tout semble être contrôlé par leurs accompagnateurs.

1h30. Après une petite pause, nous faisons notre dernière tournée, nous notons qu'à part quelques personnes à la taverne, les gens de Plamondon semblent être tous couchés et les *partys* sont terminés. Fin de notre patrouillage.

COPS ne patrouille pas chaque soir. Les soirées sont déterminées selon les journées de congé et de fête. Le programme ne fait que commencer et, pour nous, ce fut une soirée très tranquille. Mais je suppose que c'est mieux comme ça...

Société généalogique du Nord-Ouest :

Soirée causerie sur les registres paroissiaux

LILIANE COUTU-MAISONNEUVE

Edmonton

L'abbé Camille Dozois, un ancien président de la Société généalogique du Nord-Ouest, a animé la causerie du 25 mars dernier. Ce dernier est aussi le rédacteur de SOURCES, le bulletin d'information de la S.G.N.O.

L'abbé Dozois a informé les participants des récents règlements de l'Archidiocèse catholique d'Edmonton au sujet de l'Accès aux registres sacramentaux et paroissiaux. Il a cité les règlements (avril 1992) ainsi qu'un autre touchant plus spécifiquement les certificats de baptême (publié dans INTER NOS, nov.- dec. 1993).

Les registres sacramentaux, surtout ceux de baptêmes et de mariage, contiennent de l'information sur l'état civil et canonique des gens. Depuis que l'Alberta est entrée dans la confédération canadienne en 1905, l'état civil a, en principe, été séparé des registres sacramentaux. Pendant les premières années, surtout de 1895 à 1915, les registres d'églises étaient encore plus fiables et complets que les registres de l'état civil en Alberta et ont continué à servir de base pour documenter les preuves d'âge, l'obtention de visas de voyage et autres.

Comme ils contiennent souvent de l'information confidentielle qui pourrait endommager la réputation de certains individus, l'église a pris soin d'affirmer ses droits de propriété intellectuelle et morale dans ses registres sacramentaux. Seules les personnes autorisées, curés et administrateurs canoniques, les archivistes archidiocésains, le chancelier ou le vice-chancelier de l'archidiocèse ont accès aux registres.

Deux sortes de documents peuvent être produits à partir des actes ou informations confiés dans les registres : *les extraits*, qui reproduisent généralement de façon intégrale toutes les données du registre et *les certificats*, qui notent le sommaire de l'information pertinente. Les personnes citées ci-haut peuvent faire des copies officielles des extraits ainsi que les certificats nécessaires pour les chercheurs en généalogie. Il est hors de question, cependant, de permettre à tous et à chacun de fouiller les registres qui, d'ailleurs, sont extrêmement fragiles. Les règlements archidiocésains recommandent lorsque que c'est possible, de consulter le bureau albertain des statistiques de l'état civil.

L'abbé Dozois a noté, en terminant, que plusieurs paroisses ont un index de leurs registres paroissiaux. « Cela peut faciliter la recherche généalogique en Alberta, ajoute-t-il, mais tant que tous ces index ou répertoires n'existent pas, beaucoup d'informations recherchées par les chercheurs restera cachée et tombera en poussière. »

La prochaine causerie, qui aura lieu le 29 avril prochain dans les locaux de la S.G.N.O. à 19h30, présentera Mme Marie Beaupré et aura pour thème *La généalogie : une science.*

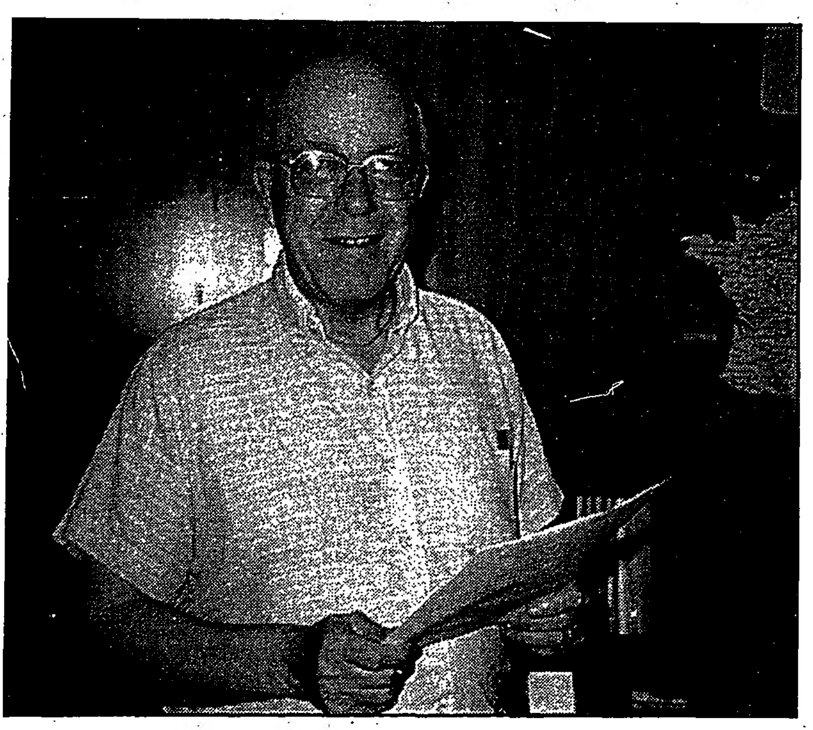


Photo : Liliane Coutu-Maisonneuve
L'abbé Camille Dozois a donné une conférence sur les registres paroissiaux devant les membres de la Société généalogique du Nord-Ouest.

Centre scolaire-communautaire :

S'entraider pour bâtir un avenir en français

PASCAL LEBLANC

Lethbridge

Le 29 avril dernier, les Franco-Albertains de la région de Lethbridge ont une fois de plus démontré leur sentiment d'appartenance à leur communauté et leur fièreté linguistique lors d'une réunion portant construction d'un Centre scolaire communautaire.

Pour l'occasion, M. Ben Van de Walle, le président du conseil d'administration de la Société du Centre scolaire-communautaire de Calgary (SCSCC) a dressé un bilan de son expérience devant la vingtaine de membres présents. Il a clarifié ses propos par un modèle de sablier englobant tous les agents concernés dans le projet, tant au niveau financier, politique, communautaire et scolaire. Il a également souligné l'importance de demeurer en contact avec le milieu politique, de rallier des investisseurs aux intérêts communs dont les valeurs coïncident avec celles de la communauté francophone.

La tâche est lourde mais réalisable. Et si on se fie aux résultats du sondage d'opinion sur la question d'un éventuel Centre Communautaire/scolaire, il y a lieu d'être optimiste. Ce sondage est d'ailleurs le résultat de trois années de recherches soutenues et certains détails sont très révélateurs de l'intérêt des gens à emboîter le pas au projet. Les francophones sont majoritairement favorables à une école en français de la maternelle à la douzième année et approuvent aussi le principe d'une école francophone et d'un centre culturel dans un même bâtiment, mais avec une division au niveau de l'administration.

Mentionnons qu'en janvier 1995, le ministère du Patrimoine canadien avait octroyé 29 000 $ en subvention pour le projet, y compris le sondage, en dégageant quatre objectifs : identifier et évaluer les attentes de la communauté francophone, identifier les différents emplacements possibles, identifier les structures de gestion appropriées, identifier les sources futures de financement à court et à long terme.

Lors de l'assemblée, un comité de sept membres a été élu afin de veiller à l'évolution du dossier. Il s'agit de M. Don Flaig, Mmes Monia Gaudreault, Mireille Cloutier, Lise Boutin, Carolle Babin, Monique Gouttin et M. André Laroche.

Les résultats du sondage sont d'ailleurs disponibles au bureau de L'ACFA de Lethbridge et tout le monde peut les consulter.

Centre de ressources

La réunion a également donné lieu à l'inauguration du nouveau Centre de ressources santé et adultes, dont la vocation est de fournir de l'information en français sur les soins de santé, notamment pour les parents préoccupés par le bien-être de leurs enfants. Le volet adulte existait déjà à l'école La Vérendrye et a été déménagé dans les locaux de l'ACFA pour en faciliter l'accès. C'est Mme Monia Gaudreault, enseignante à l'école La Vérendrye et présidente du Conseil régional de l'éducation française de Lethbridge (CREFL) qui a officialisé l'ouverture.

Le service est gratuit et il est possible d'emprunter des livres, des vidéocassettes, des revues, des dépliants et des brochures. Ces ressources sont disponibles au 202, 325-6e rue sud à Lethbridge.

NAISSANCE

La communauté franco-albertaine est heureuse d'accueillir Étienne Saint-Amour, fils de Maryse Jobin et de Benoît Saint-Amour de Calgary. Étienne est né le 28 avril dernier. Il pesait 8 livres et 3 onces à sa naissance. Félicitations aux heureux parents!





Avis de Décès

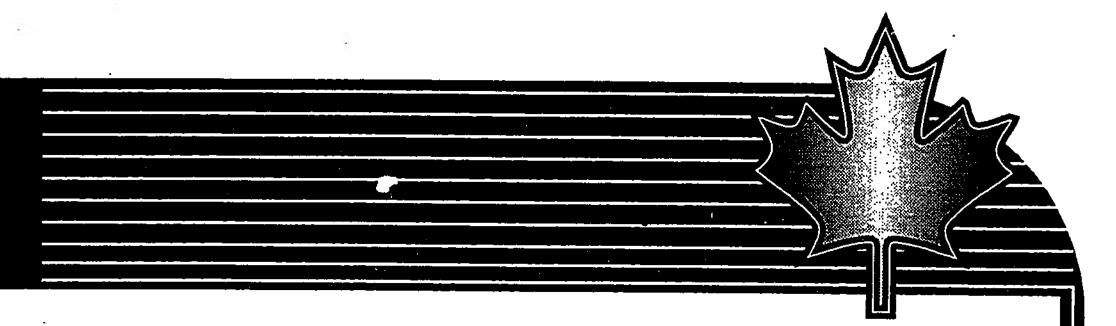
DALLAIRE-POIRIER

Est décédé le 9 avril dernier à Bonnyville, à l'âge de 88 ans, Mme Germaine Dallaire-Poirier, née Larouche.

Elle laisse dans le deuil six fils: Maurice (Romi) d'Edmonton, Charles (Ghislaine) de Hinton, Marcel (Evelyn) de Bonnyville, René (Penny) de Bashaw, J.J. (Shirley) de Bonnyville, Simon (Deborah) d'Edmonton; quatre filles: Aline Lacombe de Montréal, Cécile Allard d'Edmonton, Marthe Dallaire de Québec, Élianne (Raymond) Ayotte de Toronto; un frère et trois soeurs: tous du Québec, 32 petits-enfants, 34 arrière-petits-enfants et des ami.es très spéciaux Thérèse Dallaire, Diane Dallaire, Bertrand Allard et Laurent Lacombe.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son premier époux Georges-Émile Dallaire en 1964, par son second époux Prudent Poirier en 1984, par une bru, Christine Dallaire en 1997; deux petits-fils: Jacques Dallaire et Denis Allard en 1977; trois frères et une soeur.

Les funérailles ont été célébrées le 14 avril dernier à l'église St-Louis de Bonnyville. Des dons peuvent être faits au *Bonnyville Long Terme Care Unit*, a/s Bonnyville Hrealth Centre, Sac postal 1008, Bonnyville, Alberta, T9N 2J7.





Conseils scolaires fransaskois - Nord

EMPLOI S- PERSONNEL ENSEIGNANT / DIRECTION

Le Conseil scolaire fransaskois de Saskatoon sollicite des candidatures pour combler les postes suivants à l'École canadienne-française de Saskatoon pour l'année scolaire 98-99:

Un (1) poste préférablement à temps plein au niveau secondaire: Responsabilités: français, sciences sociales et autres matières déterminées selon les compétences de l'enseignant(e). Une formation comme entraîneur sportif ou dans les arts visuels ou artistiques serait un atout.

Un (1) poste à temps plein au niveau intermédiaire: Responsabilités: enseignement de la majorité des matières y inclus l'anglais dans une classe à deux niveaux. Une formation comme entraîneur sportif, dans les arts ou la musique serait un atout.

Cette école fransaskoise a un personnel de 12,5 et un effectif de 182 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences:
- avoir un certificat d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
- posséder de l'expérience/formation pertinente au poste recherché;
- être bilingue;
- souscrire à la mission de l'école francophone en milieu minoritaire.

Le Conseil scolaire fransaskois de l'école St-Isidore (Bellevue) sollicite des candidatures pour combler le poste à la direction de l'école à compter de l'année scolaire 98-99.

Cette école fransaskoise a un personnel de 11,6 et un effectif de 128 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences:
- posséder un certificat d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
- démontrer des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir l'éducation fransaskoise à tous les niveaux;
- avoir de l'expérience en informatique;
- maîtriser le français et l'anglais (parlé & écrit);
- souscrire à la mission de l'école.

Tâches: environ 77 % administration et 23 % enseignement

Pour ces trois postes:
Salaire: Selon la convention collective provinciale
Entrée en fonction: La rentrée scolaire 98-99 (fin août)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de trois références d'ici **le mardi 12 mai 1998** à l'adresse suivante:

M. André Moquin, directeur de l'éducation, CSF - Nord
910, 5e Rue Est Saskatoon (Sask.) S7H 2C6
Téléphone: (306) 653-8490 Télécopieur: (306) 653-8495
Courriel: csfnord@sk.sympatico.ca

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

OFFRE D'EMPLOI

CHEF DE LA PRODUCTION

Le directeur de la télévision de Radio-Canada dans l'Ouest recherche un chef de la production pour la station de CBXFT à Edmonton

Rôle et responsabilités

Le chef de la production se joindra à une équipe de direction de trois personnes composée du directeur de la télévision, du chef des opérations et de la productrice-déléguée. En collaboration avec ses collègues, le chef assumera comme principales responsabilités:

- La liaison avec les services-hôtes, notamment ceux des ressources humaines et des finances.
- L'adminstration générale et le contrôle du budget de la station.
- La gestion de l'équipe technique de la télévision française.
- L'évaluation du personnel sous sa supervision.
- L'achat d'équipements et de fournitures pour sa station.

Qualifications et compétences:

- Un diplôme post-secondaire
- Une expérience pertinente en gestion des ressources humaines et des finances.
- Une connaissance des procédures, des métiers de production et de matériel technique de la télévision.
- Une aptitude certaine pour les systèmes informatisés
- Une maîtrise du français et de l'anglais

Traitement:

La rémunération du chef de la production est négociable en fonction de l'expérience et des qualifications de la personne retenue dans la limite des échelles salariales en vigueur à Radio-Canada.

La Société Radio-Canada souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Prière de faire parvenir votre demande d'ici **le 14 mai 1998 au Service des ressources humaines, Société Radio-Canada, C.P. 555, Edmonton (Alberta), T5J 2P4**



CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1998-40. Le CRTC sollicite des observations au sujet de l'examen d'ordonnances d'exemption émises à certaines catégories d'entreprises de radiodiffusion. Pour déterminer si ces ordonnances devraient ou non continuer de s'appliquer pour les cinq prochaines années, le CRTC a adopté un processus public d'observations écrites en deux étapes. La date limite pour soumettre vos observations pour la première étape est **le 22 juin 1998** et, pour la deuxième étape, qui se concentrera sur les points soulevés au cours de la première étape, est **le 21 août 1998**. Les observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public.Cet avis est disponible au CRTC à Hull, au (819) 997-2429; au http://www.crtc.gc.ca; ou à notre bureau de Vancouver (604) 666-2111. Cette avis est disponible, sur demande, en média substitut.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETÉ) — *Élargissez vos horizons...*

Travaillez pour le Canada et améliorez vos compétences liées à l'emploi !

Le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETÉ) vous donne l'occasion d'acquérir de l'expérience et des compétences tout en travaillant pour le gouvernement du Canada.

Ce programme accorde aux étudiantes et étudiants à temps plein un accès équitable aux emplois étudiants du gouvernement fédéral, et ce, à longueur d'année.

Allez chercher votre formulaire d'inscription sans tarder à votre Centre de ressources humaines du Canada le plus proche, situé dans l'immeuble provincial à Wainwright, autoroute 14. Vous pouvez aussi vous inscrire directement à partir du site Web de la CFP [http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm]. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le PFETÉ en communiquant avec la Ligne info jeunesse au 1-800-935-5555.

Inscrivez-vous sans tarder

Hâtez-vous ! Le camp Wainwright embauchera très prochainement des étudiantes et étudiants pour la période estivale.

Pour plus d'information, visitez le site Web de la CFP : http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada — Canada



La Fédération culturelle canadienne-française

un organisme national voué à la promotion et au développement des arts et de la culture dans les communautés francophones du Canada

sollicite des candidatures au poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

Responsabilités

Placée sous l'autorité du Bureau de direction, la direction générale de la Fédération est responsable de la conduite des grands dossiers de l'organisme et de leur avancement au sein des institutions gouvernementales concernées. Elle favorise la concertation au sein du secteur artistique et culturel et contribue à faire émerger des projets moteurs pour le développement des communautés francophones. Elle assure enfin le bon fonctionnement de la Fédération, en agissant comme coordonnatrice et animatrice de son équipe et en assurant la direction financière.

Profil

La personne recherchée a des compétences et une bonne expérience en communications, en gestion et en lobbying. Douée d'un bon sens des relations interpersonnelles, elle travaille bien en équipe, est ouverte et sait s'adapter à des situations variées. Elle possède, autant que possible, une bonne connaissance des dossiers artistiques et culturels et démontre une sensibilité particulière pour la francophonie canadienne et acadienne.

Salaire

Selon l'expérience et les qualifications, de 50 000$ à 60 000$ par année.

Lieu de travail

Ottawa

Entrée en fonction

Le 17 août 1998.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir un curriculum vitae, accompagné d'une lettre de candidature, avant le 5 juin 1998 à l'attention de:

Comité de sélection - FCCF
450, rue Rideau, bureau 405, Ottawa (Ontario), K1N 5Z4



Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord

et ses transporteurs

recherchent

CHAUFFEURS OU CHAUFFEURE(S) FRANCOPHONES D'AUTOBUS SCOLAIRE

Si vous êtes intéressé à conduire un autobus scolaire, veuillez communiquer avec Soleille Briand au 468-6440



Vérificatrices ou vérificateurs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'accise

Revenu Canada

Red Deer (Alberta)

Le ministère du Revenu national accepte des candidatures à des postes permanents et temporaires de vérificatrices ou vérificateurs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'accise. Vous toucherez un salaire, calculé selon une base annuelle, variant entre **35 616 $** et **40 123 $**.

Pour plus d'information sur ces postes et sur la façon de postuler, veuillez visiter notre site Internet à www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm ou utiliser notre numéro InfoTel à Red Deer : (403) 340-4232. Le présent concours prend fin le 11 mai 1998.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Canada



Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord

recherche un ou une

Préposé(e) à l'entretien
(travailleur(se) autonome)

✓ pour l'entretien général de 4 écoles à Edmonton ;

✓ environ 1000 heures de service prévues par année scolaire ;

✓ entrée en fonction : mi-juin

☛ connaissance de base et habileté en menuiserie, peinture, plomberie, électricité, mécanique et autres ;

☛ doit posséder un véhicule ainsi qu'une petite remorque pouvant transporter des matériaux ;

☛ doit posséder les outils nécessaires aux divers travaux de réparation ;

☛ compréhension du français et de l'anglais, orale et écrit ;

☛ être généralement en bonne santé.

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 22 mai 1998** à :
Paulette Briand,
secrétaire-trésorière
Conseil scolaire régional du Centre-Nord no 4
301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB T6C 3N1
Tél. : 468-6440 Télécopieur : 440-1631
Adel. : pbriand@csrcn.ab.ca

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

LE FRANCO
465-6581

PARKINSON
LES SYMPTÔMES



Les FAITS
- Tremblement des membres au repos
- Rigidité musculaire
- Lenteur des mouvements (bradykinésie)
- Troubles de l'équilibre et de la démarche
- Diminution du volume et de la clarté du langage
- Difficulté avec la motricité fine (p. ex., écriture)

NC

Pour de plus amples renseignements : 1 800 565-3000

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircies tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désires être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

S.B.G.

AIR FRESH CLEANING AND SANITIZING
FABRI-ZONE

Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6625
Rés.: 468-3067
Téléc.: 463-2514

Novel Notion Advertising

Frederick Turbide
11331 - 66 rue, Edmonton, AB T5B 1H5
Tel./TTY: 403.413.8202
Téléc: 403.471.5966
Pagette: 403.480.5525
Cell: 403.951.9498

Produits publicitaires promotionnels

Tabliers	Signets	Broderies	Stylos
Accessoires automobile	Bouteilles, etc.	Lampes de poche	Crayons
Récompenses	Articles de laiton	Vêtements	Animaux en peluche
Écussons	Cadeaux corporatifs	Accessoires en verre	Vêtements de pluie
Sacs, etc.	Calendriers	Accessoires de golf	Accessoires de sécurité
Articles gonflables	Accessoires de camping	Porte-clefs	Accessoires de sport
Balles, etc.	Casquettes	Couteaux	Lunettes de soleil
Accessoires de plage	Bonbons	Épinglettes	Ensembles de survie
Boucles de ceinture	Accessoires d'ordinateur	Cristal de plomb	Chandails
Accessoires de breuvage	Coupons	Cuir	Montres
Couvertures, etc.	Décalcomanies	Aimants, etc.	L'auto-financement

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

☐ **1 AN - 26,75$**
☐ **2 ANS - 48,15$**
☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom:.....
Adresse:.....
Ville:..... **Province:**.....
Code postal:.....
Téléphone:.....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

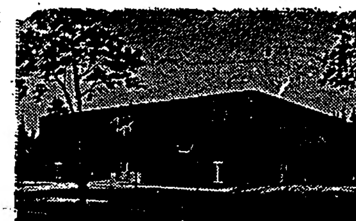
ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

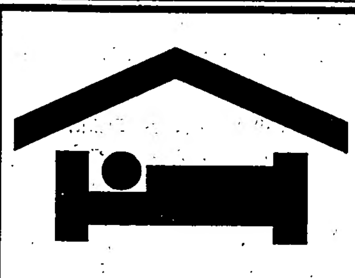
9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226



ÉGLISE CHRÉTIENNE SOURCE D'EAU VIVE
Présente: SON DE LOUANGE
Tous les dimanches matin de 8h45 à 9h00
sur les ondes de C.K.E.R. 101.9 FM
Source d'Eau
Pour commentaires et informations, appelez-nous
C.P. 37059, Lynnwood Postal Outlet
Edmonton, Alberta, T5R 5Y2
Tél: (403) 481-9691

SIMPLE OUVERT UNIQUE RÉEL COURRANTE ÉVANGÉLIQUE



Gîte du passant
L'Amy du Roy
Hôtes: E. Amyotte - J. Roy
8514-86 Avenue
Edmonton (Alberta) Canada T6C 1J5

RÉSERVATIONS : (403) 465-3225

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T3H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

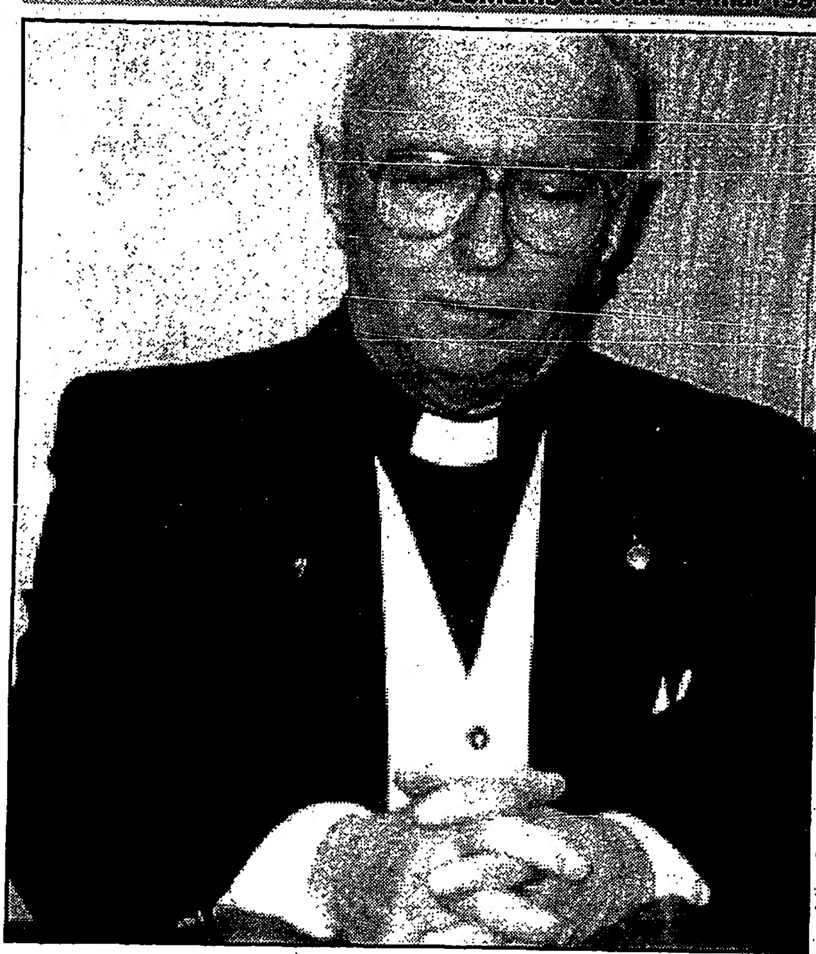
DUROCHER SIMPSON
AVOCATS
Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place,
10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982



Le père Maurice Beauregard :

Un grand homme s'éteint

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le père Maurice Beauregard, o.m.i., est décédé à l'âge de 85 ans le 3 mai dernier. Victime d'un malaise quelques jours auparavant, il a été hospitalisé à l'hôpital Miséricorde d'Edmonton où il s'est éteint deux jours plus tard.

Né en 1912 à Roxton Falls au Québec, le père Beauregard est entré au noviciat en 1935 et a été ordonné prêtre en 1941, en Saskatchewan. Assigné aux Territoires du Nord-Ouest en 1942, il y est demeuré pendant une trentaine d'années au cours desquelles il a desservi plusieurs paroisses. En 1969 il effectue un retour en Alberta, lui qui avait étudié au collège Saint-Jean avant son départ pour les Territoires du Nord-Ouest. Le père Beauregard travaille ensuite à Fort McMurray de 1969 à 1981 et déménage à Edmonton en 1981 où il est curé de la paroisse St-Joachim pendant cinq ans.

Il a ensuite été nommé Supérieur et administrateur du foyer Grandin, une résidence pour personnes âgées de St-Albert et s'est consacré à rassembler la communauté francophone de St-Albert à la chapelle Connelly McKinley de 1986 à 1996. En juin 1996, le père Beauregard est nommé Supérieur de la Maison provinciale des Oblats et recommence à oeuvrer au sein de la paroisse St-Joachim, mais cette fois en tant que vicaire. Il y a d'ailleurs célébré la messe jusqu'à sa mort.

Les funérailles du défunt ont été célébrées à la paroisse St-Joachim le mardi 5 mai et à la paroisse de St-Albert le mercredi 6 mai. Le corps a été exposé au salon funéraire de Connelly McKinley de St-Albert le 7 mai, tout juste avant d'être inhumé au cimetière des oblats la même journée.

ERRATUM

Dans notre édition du 1er au 7 mai, en page 6, nous avons mentionné que la chanson *Laissez-moi dormir*, interprétée par **Marie-Claude Meunier** et le groupe **Intellibandzia**, était une composition de Marie Lavoie. En fait, il s'agit d'une chanson de Marie-Claude Meunier, tou comme *Le tango des amours oubliés*. Nos excuses aux personnes concernées.